



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2018 - 18h00

Délibération N°2018/119
Date de convocation : 03 décembre 2018
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre 2018 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (50 titulaires - 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Pierre - Henri DUDANT	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Francis STOCLET	Martine THUILLIEZ	Alain GOETGHELUCK
Odile SUATIERE (S)	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Jean - Pierre RICHEZ
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Mickael LANGRAND (S)	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE

Membres excusés (2) :

Brigitte ROLAND BEC, Laurent LOIGNON

Membres absents (9) :

Denise LESAGE, Vincent WAXIN, Christian PAYEN, Alban BAJODEK, Jean - Claude GERARD, Jean - Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE, Didier BLEUSE

Membres ayant donné procuration (9) :

Agnès BERANGER à Francis STOCLET, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Anne - Sophie MERY - DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Alain RIQUET à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIOUX à Denis COLLIN, Isabelle PIERRARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béwillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Étincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Objet: Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la possibilité d'un transfert du multi-accueil et du Relais Assistantes Maternelles situé à Le Cateau-Cambrésis »

Le multi-accueil intercommunal existant, situé au 15, rue du Maréchal Mortier à Le Cateau-Cambrésis dispose d'une capacité d'accueil de 15 places. Le taux de fréquentation y est très bon mais la structure est vieillissante et occasionne régulièrement des travaux de réparation à cause de la vétusté et de l'agencement des espaces qui ne répondent plus aux normes actuelles pour assurer le fonctionnement et une qualité d'accueil optimaux.

Le bâtiment accueille également les locaux du RAM intercommunal qui couvre les communes de Troisvilles, Saint-Souplet-Escaufourt, Neuville, La Groise, Busigny, Bazuel, Briastre, Catillon-sur-Sambre, Honnechy, Marez, Maurois, Mazinghien, Montay, Ors, Le Pommereuil, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Benin.

Le site actuel est occupé par la crèche et le RAM et se compose de deux bâtiments appartenant à la communauté de communes.

L'objectif de l'étude de faisabilité est de définir un nouveau projet d'aménagement pour la crèche et le RAM en utilisant l'école maternelle Seydoux située au 22 Rue Auguste Seydoux, à Le Cateau-Cambrésis. Ceci permettra d'améliorer de manière significative l'agencement des espaces de vie et d'augmenter la capacité d'accueil de la structure. C'est également l'opportunité d'optimiser les charges de fonctionnement et de personnel.

Ce projet peut rentrer dans le cadre de l'accompagnement financier de la CAF sur les opérations d'investissement (PPICC). La communauté de communes pourra donc prétendre à une aide pour la rénovation de l'école maternelle Seydoux. Les locaux du RAM sont également concernés par une aide spécifique venant s'ajouter à l'aide à l'investissement pour la crèche.

La première étape du projet consistera donc à missionner un bureau d'études pour la réalisation d'une étude de faisabilité avec définition d'un coût d'investissement prévisionnel. Un comité de pilotage de l'étude sera également constitué et réunira l'association gérant les structures, la communauté de communes, la ville de Le Cateau-Cambrésis ainsi que les partenaires CAF, MSA, PMI et le Département du Nord.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- Lancer la consultation et de procéder au choix d'un bureau d'études ;
- D'autoriser la participation financière de la Communauté de Communes aux opérations mentionnées ;

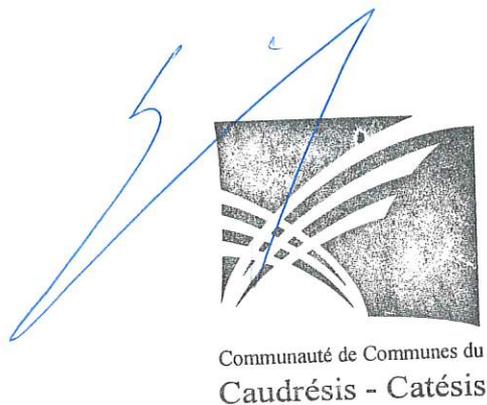
- D'autoriser Monsieur Le Président à solliciter les subventions.

2 ABSTENTIONS
ADOPTÉ

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 décembre 2018 et de la publication le 18
décembre 2018

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 décembre 2018

Vu,



Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.